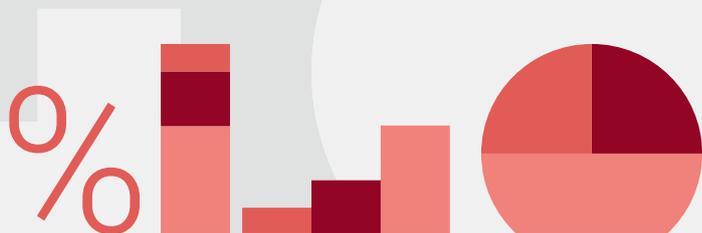


Actualités OFS



20 Situation économique et sociale de la population

Neuchâtel, mars 2019

Évolution de 1998 à 2016

Les transferts sociaux réduisent les inégalités de revenu

De 1998 à 2016, le revenu disponible moyen a augmenté de 16%. L'augmentation a été particulièrement marquée de 2008 à 2013; depuis, elle a tendance à stagner. La distribution des revenus est restée globalement stable pendant toute la période. La redistribution par l'État a contribué à réduire sensiblement les inégalités de revenu.

Nous utiliserons, pour étudier les inégalités de revenu, les deux méthodes de mesure les plus courantes: le rapport interquintile S80/S20 et le coefficient de Gini. Nos analyses sont basées sur le revenu équivalent (voir le glossaire), qui permet des comparaisons entre ménages de taille différente.

Plus d'inégalités avant transferts qu'après

La redistribution est étudiée ici en comparant l'inégalité des revenus avant et après les transferts de l'État¹. Le revenu primaire correspond au revenu avant transferts, le revenu disponible au revenu après transferts². Le revenu brut est un niveau intermédiaire dans le processus de redistribution: il tient compte, avec les prestations de transfert, d'une partie des transferts de l'État. Le revenu brut est théoriquement le montant le plus élevé que les ménages perçoivent par mois.

Aperçu général des composantes du revenu et des niveaux de revenus

T1

+ Revenus du travail	
+ Revenus de la fortune et de la location	
= Revenu primaire	Revenus avant transferts
+ Rentes et transferts sociaux	} Revenus de transfert
+ Transferts monétaires reçus d'autres ménages	
= Revenu brut	
- Dépenses de transfert obligatoires	} Dépenses de transfert
- Transferts monétaires versés à d'autres ménages	
= Revenu disponible	Revenus après transferts
- Autres assurances, taxes et versements	
- Dépenses de consommation	
+ Revenus sporadiques	
= Épargne	

© OFS 2019

¹ Par prestations de transfert ou revenus issus de transferts, on entend dans le présent rapport les rentes et les prestations sociales versées ou réglementées par l'État ainsi que les transferts réguliers provenant d'autres ménages; par dépenses de transfert, on entend l'ensemble des contributions versées à l'État ou réglementées par l'État, comme les cotisations aux assurances sociales, les impôts, les primes de l'assurance-maladie de base et les contributions d'entretien et pensions alimentaires régulières versées à d'autres ménages.

² Sur les différents niveaux du revenu (primaire, brut, disponible), voir le glossaire et le tableau T1.

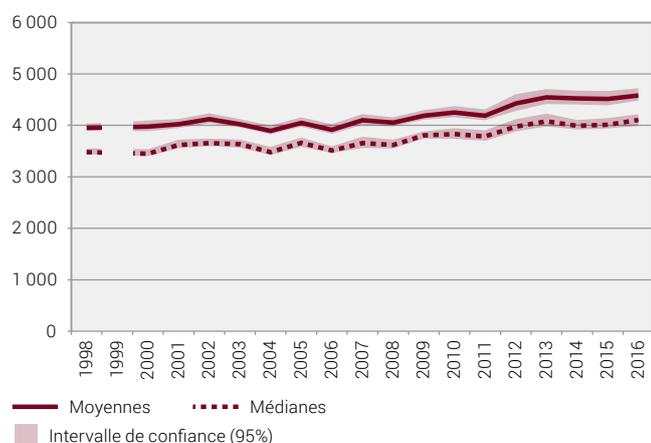
Évolution du revenu disponible

En 2016, le revenu disponible équivalent était en moyenne de 4601 francs (équivalents) par mois (médiane: 4121 francs). Compte tenu du renchérissement, le revenu disponible moyen a augmenté d'environ 16% entre 1998 et 2016 (voir graphique G1). Après une hausse nette de 2008 à 2013, le revenu disponible a stagné en 2014 et en 2015. Une légère tendance à la hausse s'observe en 2016. Les chiffres des années suivantes diront si elle se confirme.

Évolution des revenus disponibles équivalents, population totale

Montants en CHF/mois aux prix de 2016, sans loyers fictifs

G1



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2019

Rapport interquintile S80/S20

En 2016, le revenu disponible équivalent était de 1920 francs par mois pour le quintile inférieur (les 20% les plus pauvres de la population) et de 8447 francs par mois pour le quintile supérieur (les 20% les plus riches). Le rapport interquintile s'obtient en divisant le second montant par le premier. Il montre que, en 2016, le revenu disponible équivalent était en moyenne 4,4 fois plus élevé pour les 20% les plus riches que pour les 20% les plus pauvres.

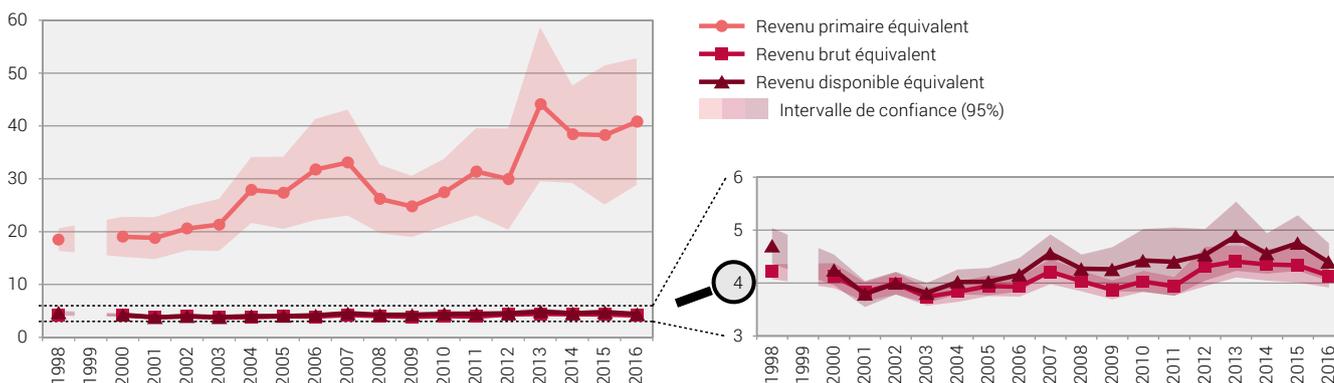
Les graphiques G2 et G3 montrent que la répartition des revenus est nettement moins inégale après les transferts publics et privés (revenu disponible) qu'avant les transferts (revenu primaire). C'est là l'effet de la politique sociale, qui vise à réduire, par l'impôt et par les transferts sociaux, les inégalités de revenu que le marché (du travail et du capital) génère dans la répartition des revenus.

Rapport interquintile

Le rapport interquintile S80/S20 compare la part de revenu des 20% les plus riches de la population avec celle des 20% les plus pauvres. Plus le quotient s'écarte de 1, plus la répartition des revenus entre ces deux groupes est inégale. L'évaluation de l'inégalité à partir du rapport interquintile se fonde sur les 20% supérieurs et inférieurs de la distribution, on la complète habituellement par d'autres mesures, qui tiennent compte de l'ensemble de la distribution (p. ex. le coefficient de Gini).

Évolution du rapport interquintile (S80/S20), population totale

G2

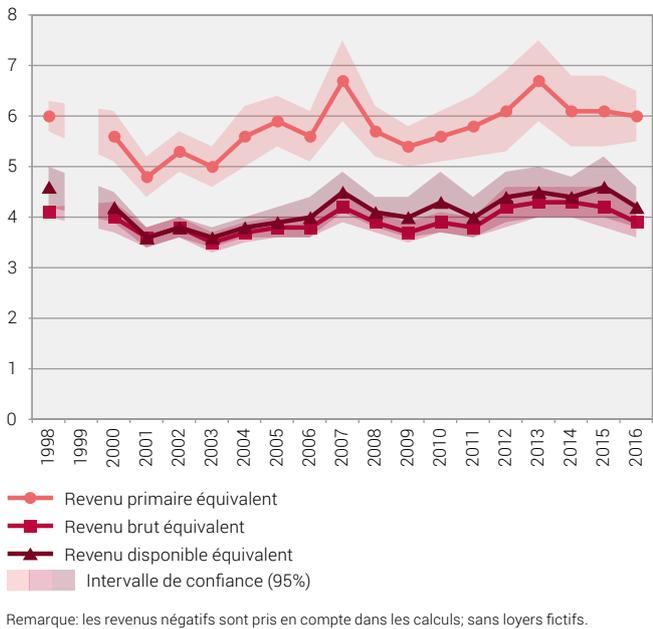


Remarque: les revenus négatifs sont pris en compte dans les calculs; sans loyers fictifs.

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2019

Évolution du rapport interquintile (S80/S20), personnes vivant dans des ménages d'actifs G3



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM) © OFS 2019

Globalement, le rapport interquintile a peu évolué de 1998 à 2016, compte tenu des intervalles de confiance, qui sont parfois relativement importants. Tendanciellement, on observe, au niveau du revenu disponible, un léger recul de l'inégalité jusqu'en 2001, et une légère augmentation de l'inégalité de 2003 à 2007 et de 2009 à 2013. Depuis 2013, la tendance est légèrement à la baisse de l'inégalité, mais cette tendance est comprise dans la marge de variation statistique.

C'est au niveau du revenu primaire que la répartition est la plus inégale. La forme de la courbe est sensiblement la même que pour le revenu disponible, mais avec des écarts nettement plus marqués. Les hausses de l'inégalité de répartition au niveau du revenu primaire sont atténuées par la redistribution publique et n'apparaissent plus que légèrement au niveau du revenu disponible.

L'écart entre le revenu avant et après transferts de l'État est nettement plus faible chez les personnes vivant dans un ménage d'actifs³ que dans la population totale (graphique G4).

³ On fait la distinction entre les ménages d'actifs et les ménages de rentiers selon la situation de la personne de référence du ménage (le membre du ménage qui contribue le plus au revenu du ménage). Sont considérés comme des ménages de rentiers les ménages dont la personne de référence touche une rente AVS, une rente AI ou une rente anticipée et n'exerce pas d'activité professionnelle. Tous les autres ménages sont considérés comme des ménages d'actifs (même quand la personne de référence est en formation).

Courbe de Lorenz et coefficient de Gini

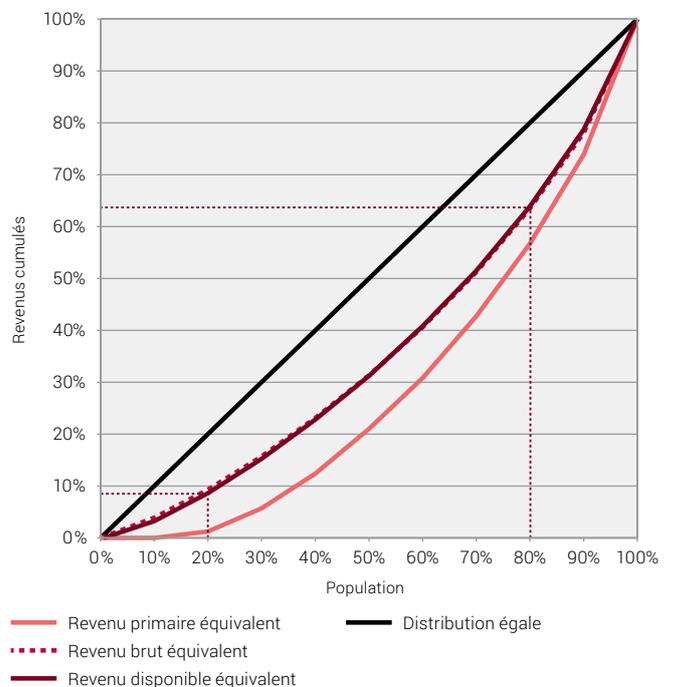
Le rapport interquintile est une méthode de mesure de l'inégalité qui ne considère que les 20% de la population situés à chaque extrémité de la distribution des revenus. Cette méthode de mesure est généralement complétée par d'autres mesures de l'inégalité, qui tiennent compte de l'ensemble de la distribution.

Courbe de Lorenz

La courbe de Lorenz met en relation les pourcentages cumulés de la population et les pourcentages cumulés des revenus, classés par ordre croissant. Elle montre quelle part de la population perçoit quelle part du revenu total. Plus la distribution des revenus est inégale, plus la courbe de Lorenz s'écarte de la diagonale (distribution égale).

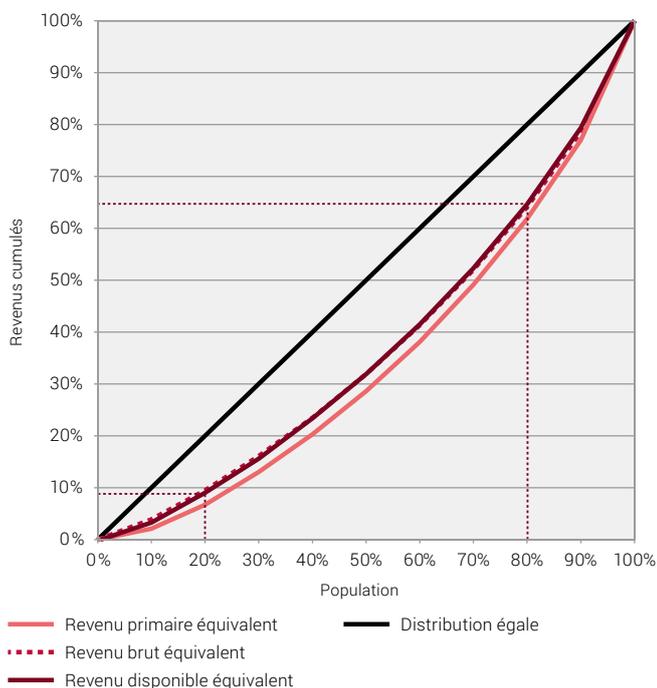
La courbe de Lorenz montre que, en 2016, les 20% de personnes dont le revenu disponible équivalent était le plus élevé touchaient 36% du revenu disponible équivalent cumulé, contre 9% pour les 20% de personnes au revenu le plus faible (voir graphique G4).

Courbe de Lorenz: distribution des revenus 2016, population totale G4



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM) © OFS 2019

Courbe de Lorenz: distribution des revenus 2016, personnes vivant dans des ménages d'actifs G5



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2019

La courbe de Lorenz met aussi en évidence la distribution plus inégale du revenu primaire par rapport au revenu disponible. Ici encore, les écarts sont un peu plus faibles pour les personnes vivant dans un ménage d'actifs (graphiques G4 et G5).

Le coefficient de Gini est basé sur la courbe de Lorenz. Il va de 0 (égalité des revenus) à 1 (inégalité maximale des revenus). Plus il est bas, plus la distribution est égalitaire.

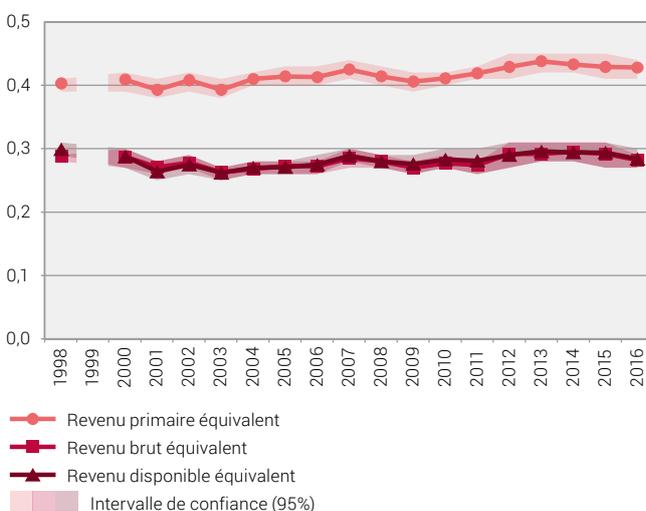
Comme le rapport interquintile, le coefficient de Gini fait apparaître une réduction sensible de l'inégalité entre le revenu primaire équivalent (0,43 en 2016), qui dépend essentiellement du marché, et le revenu disponible équivalent (0,28, voir graphique G6). La réduction est un peu plus faible pour les personnes vivant dans un ménage d'actifs, comme le montre le graphique G7.

Le coefficient de Gini ne montre pas de variations importantes de l'inégalité au cours de la période d'observation. Les tendances sont les mêmes que celles observées avec le rapport interquintile: léger recul de l'inégalité jusqu'en 2001, légère augmentation de 2003 à 2007 et de 2009 à 2013, suivie d'une stabilisation – ou tendanciellement d'un recul minime de l'inégalité.

Coefficient de Gini

Le coefficient de Gini est basé sur la courbe de Lorenz. Il correspond au rapport de la surface entre la diagonale et la courbe de Lorenz et de la surface totale en dessous de la diagonale (surface du triangle). Si toutes les personnes percevaient le même revenu, la courbe de Lorenz se confondrait avec la diagonale et le coefficient de Gini serait égal à zéro. Si une seule personne percevait le revenu total, la courbe de Lorenz se confondrait avec les deux axes du graphique et le coefficient de Gini serait égal à 1.

Évolution des coefficients de Gini, population totale G6

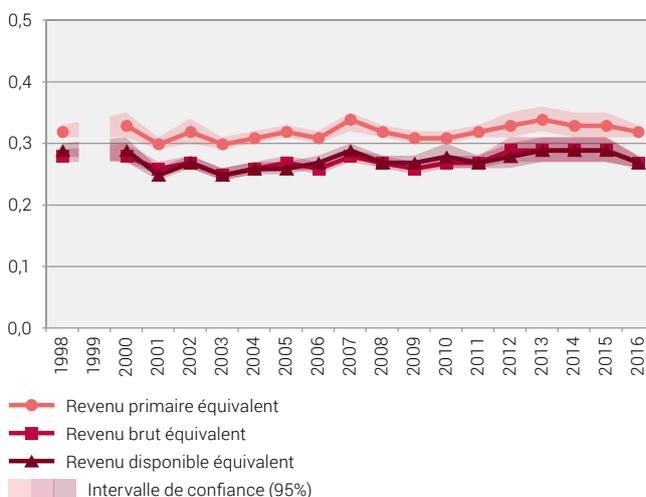


Remarque: les revenus négatifs sont pris en compte dans les calculs; sans loyers fictifs.

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2019

Évolution des coefficients de Gini, personnes vivant dans des ménages d'actifs G7



Remarque: les revenus négatifs sont pris en compte dans les calculs; sans loyers fictifs.

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2019

Redistribution moindre pour les ménages d'actifs

Le rapport interquintile, la courbe de Lorenz et le coefficient de Gini font apparaître une nette réduction de l'inégalité quand on passe du revenu primaire, qui dépend principalement du marché (revenu du travail et de la fortune), au revenu disponible (revenu après prestations et dépenses de transfert). La réduction est, logiquement, moins marquée dans la catégorie des ménages d'actifs, où le revenu primaire est moins inégalement réparti que dans la population totale, qui comprend les ménages de rentiers.

Dans les ménages de rentiers, les transferts de l'État (AVS/AI, prévoyance professionnelle) pèsent davantage que le revenu du travail. La part des ménages sans revenu du travail – et donc sans revenu primaire ou avec un revenu primaire modeste – est plus grande parmi les ménages de rentiers que parmi les ménages d'actifs. L'inégalité de répartition du revenu primaire y est d'autant plus marquée.

Inégalité globalement stable depuis 1998

D'une manière générale, le degré d'inégalité est resté globalement stable à chaque niveau du revenu de 1998 à 2016. Cela vaut aussi bien pour la population résidante totale que pour la part de la population vivant dans les ménages d'actifs. On observe néanmoins des variations tendancielle de l'inégalité, mais généralement à l'intérieur de la marge de variation statistique⁴.

Ces variations tendancielle sont analogues dans toutes les méthodes de mesure considérées. Comme on l'a vu plus haut, le coefficient de Gini et le rapport interquintile du revenu disponible équivalent ont, après une série de variations, atteint leur niveau le plus élevé en 2013 pour la population totale. Depuis, la tendance est légèrement à la baisse.

Au cours de la période d'observation, les hausses de l'inégalité au niveau du revenu primaire ont toujours été dans une large mesure compensées par la redistribution de l'État, notamment par les prestations sociales. Il apparaît clairement que l'évolution des revenus considérés s'explique en partie par des facteurs économiques. Ainsi le chômage, qui évolue au gré de la conjoncture, détermine surtout des variations dans la partie inférieure de la distribution des revenus. L'évolution du marché du travail a un impact sur la distribution des revenus entre les personnes car elle modifie les chances qu'ont les uns et les autres de se procurer un revenu par le travail. Elle exerce par conséquent une influence sur la composition du revenu primaire, du revenu brut et du revenu disponible. Le remplacement du revenu du travail par les prestations de transfert de l'assurance chômage ou par d'autres prestations sociales modifie la composition et le niveau du revenu primaire, et par là même – mais dans une mesure beaucoup plus faible – du revenu disponible.

Dans les périodes de difficultés économiques, l'importance des prestations de transfert augmente, surtout dans les segments de revenus inférieurs. Ainsi la redistribution opérée par l'État visant à diminuer l'écart entre les revenus avant et après transferts est d'autant plus importante.

Pour plus d'informations de l'OFS

Portail statistique

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Situation économique et sociale de la population → Situation sociale, bien-être et pauvreté → Inégalités de répartition des revenus → Redistribution des revenus par les transferts sociaux

Publications

Évolution et inégalité des revenus et de la consommation. Une analyse comparative. Résultats 2006 à 2014. OFS, Neuchâtel 2017.

Inégalité des revenus et redistribution par l'État. Composition, répartition et redistribution des revenus des ménages privés. OFS, Neuchâtel 2012.

⁴ De 1998 à 2016, l'inégalité n'a évolué de manière sensible que certaines années, que l'on peut identifier grâce aux intervalles de confiance (voir l'encadré sur la précision des estimations). Si les intervalles de confiance de deux années consécutives se chevauchent, l'évolution n'est pas établie avec un degré de certitude suffisant.

Glossaire

Médiane

La médiane ou valeur centrale partage l'ensemble des valeurs observées, classées par ordre de grandeur, en deux moitiés de taille égale. Une moitié des valeurs est au-dessus de la médiane et l'autre moitié au-dessous. À la différence de la moyenne arithmétique, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes.

Revenu brut

Le revenu brut d'un ménage comprend les revenus de tous les membres du ménage, à savoir: les salaires bruts (avant déductions sociales), les revenus d'activités indépendantes, les rentes, les intérêts, les transferts reçus d'autres ménages, les revenus en nature de la propre entreprise, les prestations en nature de l'employeur, les produits du jardin, etc.

Revenu disponible

Le revenu disponible se calcule en déduisant du revenu brut les dépenses obligatoires. Ces dernières comprennent les cotisations sociales (cotisations AVS/AI, prévoyance professionnelle, etc.), les impôts, les primes d'assurance-maladie (assurance de base) et les transferts monétaires à d'autres ménages (p. ex. pensions alimentaires).

Revenu équivalent

Le revenu équivalent (primaire, brut ou disponible) est calculé à partir du revenu du ménage (primaire, brut ou disponible). La taille du ménage est prise en compte conformément à l'échelle d'équivalence des ménages. Pour tenir compte des économies d'échelle (une famille de quatre personnes ne doit pas dépenser quatre fois plus qu'une personne seule pour assurer un même niveau de vie), on attribue un facteur de pondération à chaque membre du ménage: 1,0 à la première personne adulte du ménage, 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans («échelle modifiée» de l'OCDE). La somme de ces pondérations donne la valeur d'équivalence du ménage.

Revenu primaire

Dans l'enquête sur le budget des ménages, le revenu primaire se définit comme la somme des revenus du travail de tous les membres d'un ménage (y c. les cotisations sociales des salariés, mais sans celles des employeurs) et de leurs revenus de la fortune et de la location. Autrement dit, pour calculer le revenu primaire, on part du revenu brut du ménage, dont on soustrait les prestations de transfert (rentes, prestations sociales et autres versements monétaires provenant d'autres ménages).

Sources des données et échantillons

Les analyses reposent sur les données de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) de l'OFS. Effectuée sous la forme actuelle depuis 1998 (chaque année avec un échantillon réduit depuis 2000), cette enquête sert à réunir des données détaillées sur les revenus et les dépenses des ménages privés.

L'échantillon de l'enquête sur le budget des ménages 2016 comprenait 3269 ménages. Des informations plus détaillées sur cette enquête figurent sur le portail statistique de l'OFS: www.ebm.bfs.admin.ch

Précision des estimations

Les estimations établies sur la base d'un échantillon sont entachées d'incertitude, puisque une partie seulement de la population (échantillon) est utilisée pour estimer une caractéristique de la population entière. Cette marge d'erreur peut être chiffrée en calculant un intervalle de confiance, qui est d'autant plus petit que les résultats sont précis. L'intervalle de confiance signifie que la valeur réelle se situe avec une très grande probabilité (de 95%) dans ledit intervalle.

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Office fédéral de la statistique, Section Analyses sociales (SOZAN), tél. 058 463 64 21, e-mail: info.sozan@bfs.admin.ch

Rédaction: Caterina Modetta, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 20 Situation économique et sociale de la population

Langue du texte original: allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

Impression: en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2019
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Commandes d'imprimés: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, order@bfs.admin.ch

Prix: fr. 3.50 (TVA excl.)

Téléchargement: www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS: 1271-1601